

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 2 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 avril 2024
Réf : 2463 OBJET : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2023 / BUDGETS : - PRINCIPAL - TOURISTIQUE - EAU ET ASSAINISSEMENT - FORET ET AGRICOLE - PARKING SOUTERRAIN - MAISON FUNERAIRE	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean - Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent Absents ou excusés : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André Procuration : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard

Vu le Code général des collectivités territoriales en sa partie législative : article L. 2311-5,

L'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

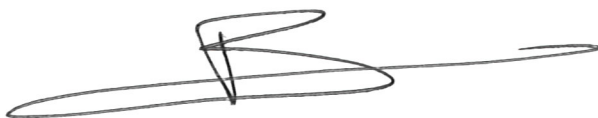
Considérant que les comptes administratifs 2023 adoptés lors de cette séance présentent des résultats (tableaux joints), pour les budgets **PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN, MAISON FUNERAIRE.**

Madame MICHAUD Sonia, demande au conseil municipal d'accepter l'affectation des résultats 2023, comme proposés dans les tableaux joints, et indique que ces résultats seront repris dans les budgets 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2023 des budgets comme indiqué dans les tableaux annexes joints (PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN, MAISON FUNERAIRE),
- **INDIQUE** que ces résultats seront repris dans le cadre des budgets primitifs 2024.

Le secrétaire de séance
BRAIZE Richard



Le Maire
DENNE Jean - Claude



Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire